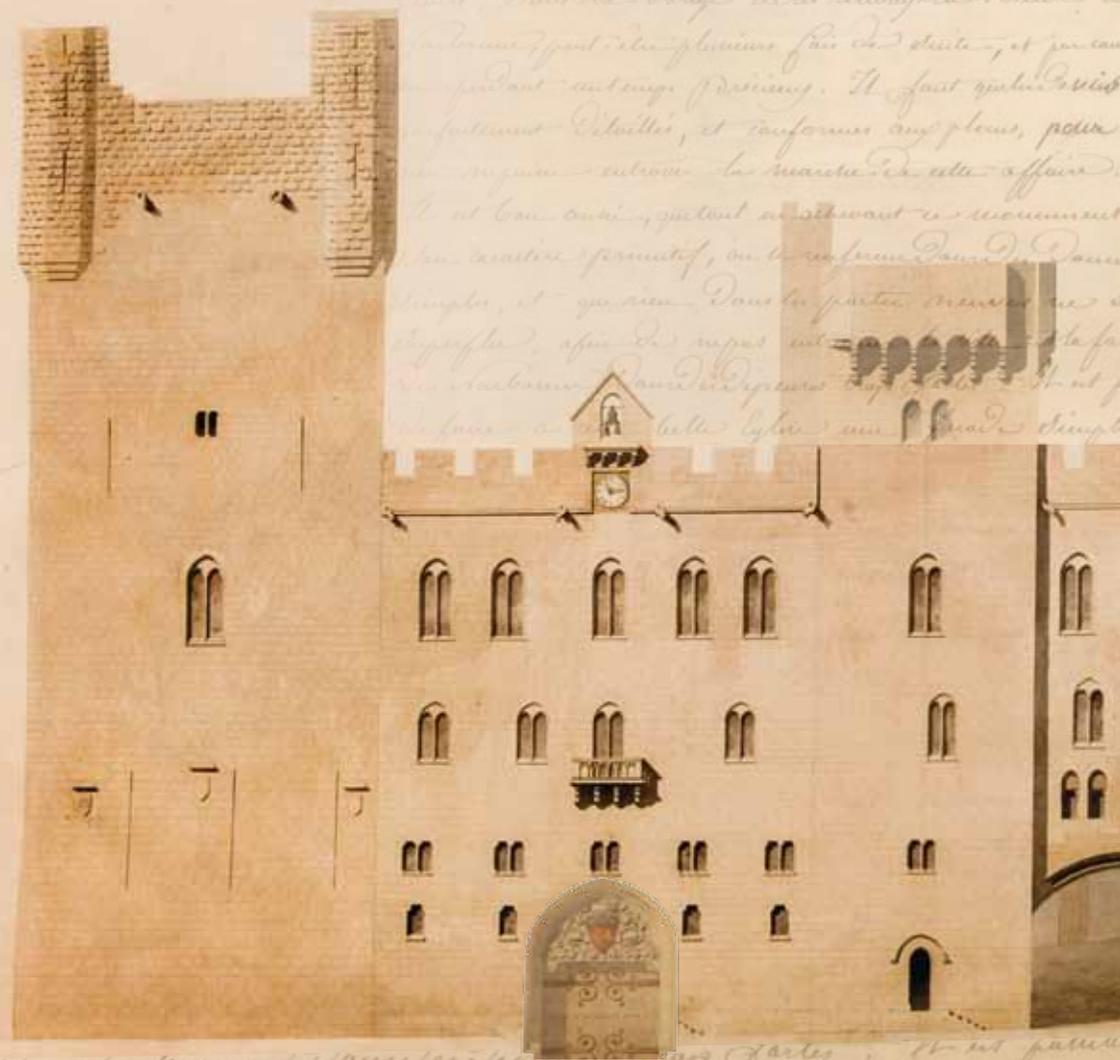


Viollet-le-Duc et Narbonne un chantier fondateur



A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879), la Ville de Narbonne rend hommage au célèbre architecte. Pour fêter cet anniversaire, la Ville a choisi de présenter une partie des dessins et des plans que l'architecte des monuments historiques a réalisés pour le palais des archevêques et l'église Saint-Just et Saint-Pasteur. L'exposition a pour ambition de **mettre en lumière les aspects fondateurs des chantiers narbonnais** dans l'œuvre de Viollet-le-Duc et de souligner leur originalité.

Les documents, issus du riche fonds des archives municipales, sont exposés au sein même des lieux où travailla Viollet-le-Duc. Fruit d'un travail réalisé en partenariat avec les équipes des Musées et la direction de la Culture et du Patrimoine, cette exposition augure de la volonté de mieux faire connaître les archives.

Intégrée dans une programmation culturelle variée autour de Viollet-le-Duc et sa vision du patrimoine, elle contribue à faire découvrir ou redécouvrir ce pan de leur histoire à l'ensemble des Narbonnais et des visiteurs.

Yves PENET

Adjoint au maire
délégué à la Culture
et au Patrimoine

Maître Didier MOULY

Maire de NARBONNE



Daguerréotype
d'Eugène Viollet-le-Duc,
vers 1844
(Collection particulière)

Viollet-le-Duc est célèbre pour ses travaux de restauration des monuments historiques, comme à Carcassonne ou à Pierrefonds. On connaît moins ses autres réalisations.

A Narbonne, Viollet-le-Duc intervient essentiellement sur deux monuments qui se révèlent importants à plus d'un titre :

- L'église Saint-Just et Saint-Pasteur
- Le palais des archevêques.

En 1839, il arrive à Narbonne pour achever l'église Saint-Just. C'est le premier chantier qui lui est confié. Le jeune Viollet-le-Duc va tirer de l'analyse de ce chef-d'œuvre de l'art gothique des leçons architecturales qui lui seront essentielles pour les travaux de restauration qu'il entreprendra dans la suite de sa carrière.

Quelques années plus tard, la ville fait appel à lui afin de transformer le palais des archevêques, qu'elle vient d'acquérir, en un hôtel de ville. Il va exercer ses talents d'architecte et de dessinateur dans un projet d'appropriation de l'ancien palais des archevêques en un nouvel hôtel de ville.

L'exposition s'appuie sur les théories et enseignements qu'il a tirés de ses observations et de ses travaux, énoncés dans le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*.

Elle dessine en filigrane, à travers les documents présentés, les contours d'un siècle où émergent des personnalités soucieuses de préserver le patrimoine, telles Paul Tournal, à l'origine de la création du musée de Narbonne ou le baron Taylor, qui a consacré sa vie au patrimoine français.

Amandine Belkheir

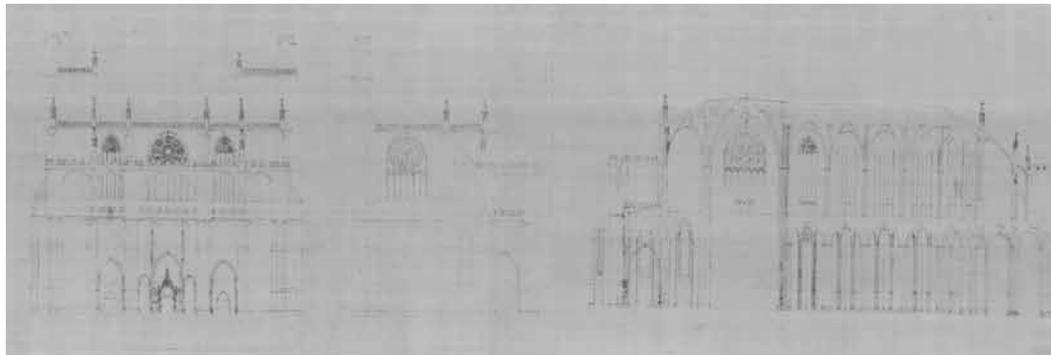
Chef du service des Archives municipales

27 Août - 1839

Monsieur

Permettez-moi de vous faire passer la rédaction de
projets de l'église de St-Jest à Narbonne, & de
vous en faire une copie, que vous pouvez être les
moyens les plus prompts et les plus simples pour arriver
à leur exécution. Sans perdre le moins de temps
possible, et en attendant, que les Projets soient faits de
manière à être approuvés par le conseil des Bénédictins
de la Cour, vous êtes obligé de les renvoyer à l'abbé de
Narbonne, qui peut être plusieurs fois en route, et qui ne peut
se trouver en temps précieux. Il faut que les Projets soient
parfaitement détaillés, et conformes aux plans, pour que
vous ne soyez entravé la marche de cette affaire.
Il est bon aussi, quant on se voit en ce moment dans
un état de gêne, de se conformer à l'avis de l'abbé de
Narbonne, et que rien de ce qui peut être nuisible ne soit
proposé, afin de ne pas entraver la ville et la fabrique
de Narbonne dans leurs travaux. Il est possible
de faire à cette belle église une façade simple et
qui ne soit pas en désaccord avec l'abbé de Narbonne
de l'église. Les vœux intéressés au gouvernement de l'église
de Narbonne ont été entendus, et c'est ce qui a
permis de vous en faire le projet, et de vous en faire
un détail sur lequel s'étend le gouvernement.

L'église Saint-Just et Saint-Pasteur



« Saint-Just de Narbonne est un édifice unique dans cette contrée du sol français et par son style et par ses dimensions. »

(Eugène Viollet-le-Duc, « Cathédrale », *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 2, Paris, Bance, 1854, p. 377)

Terminer la cathédrale, construite entre le XIII^e et le XIV^e siècle, est un des grands rêves narbonnais. Le monument se résume à un chœur grandiose, un des plus hauts de France, et à deux tours. Au XVIII^e siècle, plusieurs archevêques tentent d'achever l'édifice. L'ébauche d'un transept dans la cour Saint-Eutrope date de cette période.

Dans les années 1830, plusieurs conditions sont réunies pour que le projet aboutisse. Un curé de Saint-Just, l'abbé Angles, laisse à sa mort une somme destinée à continuer les travaux. Le trésorier de la fabrique*, Yven, s'active afin de trouver un complément de subventions. Il intervient auprès du député de l'Aude, Espéronnier, et de Félix Barthe, garde des Sceaux et ministre des Cultes, tous deux natifs de Narbonne.

Le 6 août 1839, Espéronnier informe Yven que le Conseil des Bâtiments civils lui a recommandé un architecte qui se chargerait volontiers de dresser un projet d'achèvement du bâtiment. **Il s'agit d'Eugène Viollet-le-Duc.**

*Fabrique : groupe de clercs ou de laïques administrant les biens d'une église.



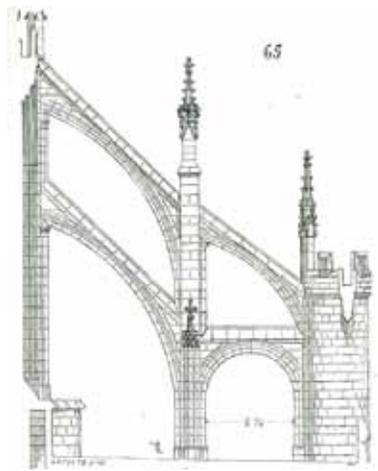
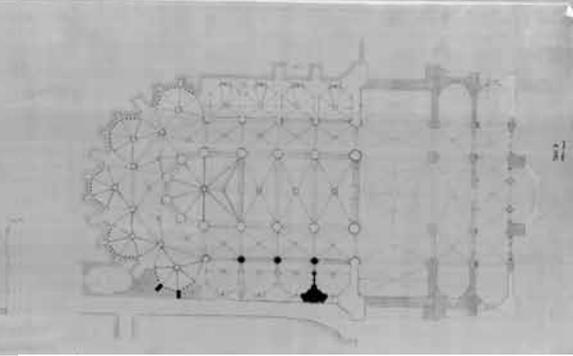
L'église Saint-Just Saint-Pasteur et la cour Saint-Eutrope vues du jardin du musée
© C. Alibert

Le jeune Viollet-le-Duc voyage et dessine beaucoup. Il a réalisé pour le baron Taylor, personnage-clé du domaine patrimonial au XIX^e siècle, divers dessins (dont celui de Saint-Just) qui illustrent une des grandes aventures éditoriales du siècle, les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*.

Taylor annonce à son ami Paul Tournal, conservateur du musée narbonnais, l'arrivée à Narbonne « **d'un jeune architecte plein de talent** » pour début septembre 1839.



Lithographie de l'ancienne cathédrale de Narbonne d'après un dessin de Viollet-le-Duc (Isidore Taylor, Charles Nodier, Alphonse de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Languedoc*, t. 2, Paris, Firmin Didot, 1835)



« Les arcs-boutants ont conservé toute la pureté primitive de leur courbe. » (Eugène Viollet-le-Duc, « Arc-boutant », *Dictionnaire raisonné...*, t. 1, p. 75, fig. 65)

Le projet présenté par l'architecte est approuvé par la fabrique et la municipalité. **Saint-Just est le premier grand chantier confié à Viollet-le-Duc en France.** La perfection architecturale de l'édifice narbonnais l'impressionne et il voit dans l'ancienne cathédrale narbonnaise un exemple remarquable de gothique. Les phrases qu'il écrit bien plus tard dans le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* en témoignent : « *La construction de ce vaste chœur est admirablement traitée [...]. L'agencement des arcs, les pénétrations des moulures, les profils, sont exécutés avec une perfection qui ne le cède à aucun de nos édifices du nord.* »

(Eugène Viollet-le-Duc, « Cathédrale », *Dictionnaire raisonné...*, t. 2, p. 376)

L'église Saint-Just est classée monument historique dès 1840.

Ce nouveau statut est à l'origine des différends entre la fabrique et Viollet-le-Duc : désormais, aucun travail ne peut être entrepris sans l'aval de l'architecte. En outre, depuis le Concordat de 1801, l'édifice est considéré par l'administration comme simple église paroissiale ; elle appartient à la Ville et non à l'Etat qui, de ce fait, s'est montré parcimonieux quant à l'obtention des subventions.

Finalement, ces dissensions et le manque de subventions conséquentes ne permettront pas au « rêve » narbonnais d'aboutir.

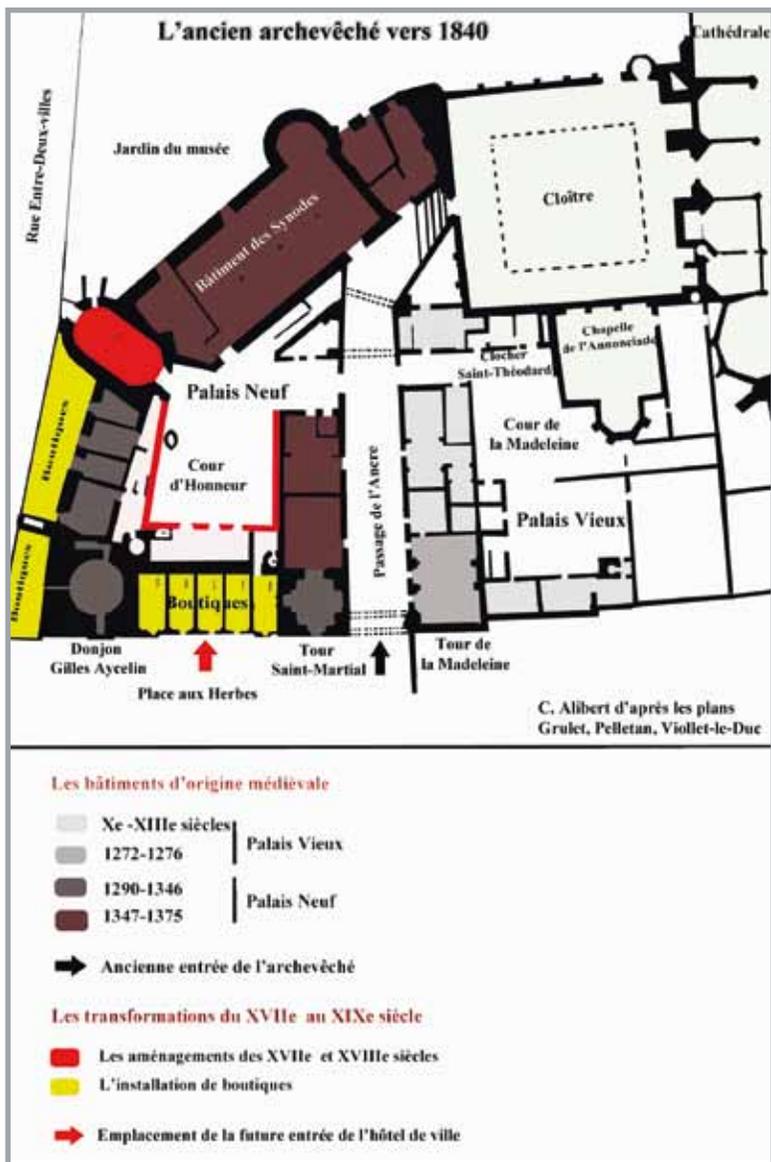


« Ce tombeau [...] est encore un véritable bijou, conservant ses peintures d'un goût charmant et des statuettes d'un style excellent. »

(Eugène Viollet-le-Duc, « Tombeau » de l'archevêque Pierre de la Jugie, *Dictionnaire raisonné...*, t. 9, p. 54, fig. 24)

Le palais des archevêques de Narbonne

Le palais des archevêques se divise en deux parties principales séparées par le passage de l'Ancre : le palais vieux (XII^e-XIII^e siècles) autour de la cour de la Madeleine, le palais neuf (XIV^e-XVII^e siècles) autour de la cour d'Honneur.



Les différentes étapes de construction du palais des archevêques

Transformation de l'ancien archevêché en hôtel de ville (premier projet)

En novembre 1789, le palais des archevêques devient bien national. Administré par les Domaines, il n'est pas vendu à des particuliers. En 1831, il est cédé au ministère de la Guerre afin d'être transformé en caserne.

La Commission archéologique et littéraire de Narbonne naît en 1833. Soucieuse de préserver les vestiges du passé, deux de ses fondateurs, Paul Tournal et son beau-frère Edouard Berthomieu, poussent la municipalité à récupérer l'archevêché pour le transformer en hôtel de ville. Elle prévoit également d'installer au deuxième étage un musée, une bibliothèque et un service des archives.

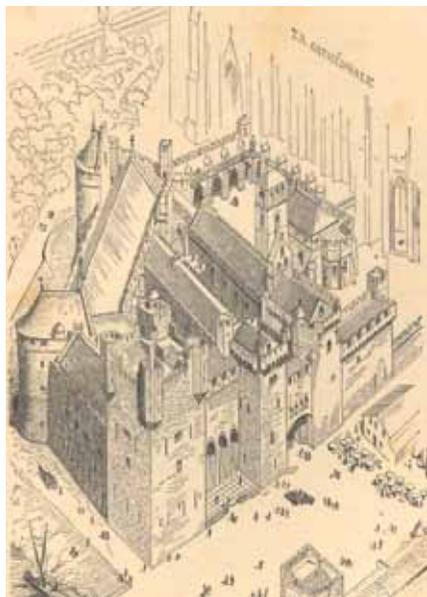
Les tractations avec l'Etat durent neuf ans, **l'acte d'achat est signé par la Ville le 30 mai 1842**. Dès juin, Viollet-le-Duc est pressenti pour diriger les travaux d'aménagement de la future mairie.

La façade donnant sur la place aux Herbes (actuelle place de l'Hôtel de ville) a perdu son caractère médiéval : l'architecte note qu'elle est percée « *d'ignobles trous carrés qui criblent le grand mur et qui ont été percés sans soins et sans précautions* ». Des boutiques encombrant le rez-de-chaussée.

Eugène Viollet-le-Duc, Rapport sur le projet d'appropriation de l'ancien archevêché de Narbonne, 15 avril 1843, p. 7. (Archives municipales de Narbonne I M 1)



Dessin anonyme de l'ancien archevêché de Narbonne, vers 1830 (Bibliothèque de la Commission archéologique et littéraire de Narbonne)



Eugène Viollet-le-Duc, « Vue cavalière du palais des archevêques de Narbonne » *Dictionnaire raisonné...*, t. 7, p. 25, fig. 13

Dans le *Dictionnaire raisonné...*, l'architecte consacre cinq pages au donjon Ayclin qui constitue pour lui un exemple de construction militaire remarquable : « *Ce magnifique réduit est un chef-d'œuvre de structure ; les assises, réglées de hauteur, sont choisies dans le cœur de la pierre et reliées par un excellent mortier. Dans cette masse, nul craquement, nulle déchirure ; c'est un bloc de maçonnerie homogène.* »

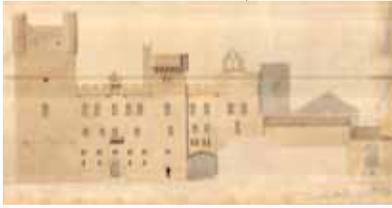
« *Ce mélange d'architecture militaire, religieuse et civile fait du palais archiépiscopal de Narbonne un édifice des plus intéressants à connaître.* »

(Eugène Viollet-le-Duc, « Palais », *Dictionnaire raisonné...*, t. 7, p.21)



Eugène Viollet-le-Duc, « Tour », *Dictionnaire raisonné...*, t. 9, p.145 et p. 146, fig. 52

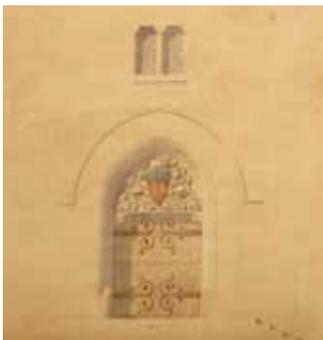
Eugène Viollet-le-Duc, Façade du futur hôtel de ville de Narbonne, 10 mars 1843 (Archives municipales de Narbonne I M 4)



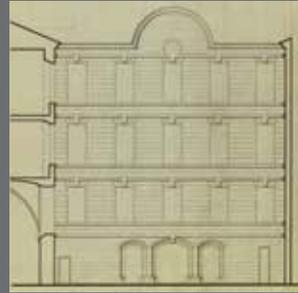
En 1843, le palais est classé monument historique. Le 12 avril, Viollet-le-Duc présente son premier projet. Il s'agit de transformer le palais, afin de loger l'administration municipale dans l'aile comprise entre le donjon Aycelin et Saint-Martial et d'installer au dernier étage le musée. L'architecte a **« cherché [...] à rendre à cet ensemble de construction un aspect monumental qu'il avait perdu en partie par suite des mutilations innombrables qu'il avait subies. »**

Eugène Viollet-le-Duc, Rapport sur le projet d'appropriation de l'ancien archevêché de Narbonne, 15 avril 1843, p. 7 (Archives municipales de Narbonne I M 1)

L'entrée se faisait jusque-là par le passage de l'Ancre. Son projet prévoit, comme aménagements les plus spectaculaires, le percement d'une porte et de fenêtres réparties régulièrement sur l'ensemble de la façade sur la place aux Herbes, couronné d'un crénelage. Le tout est surmonté d'un campanile. L'influence des palais communaux italiens est manifeste.



Eugène Viollet-le-Duc, Porte d'entrée de l'hôtel de ville donnant sur la place aux Herbes, 10 mars 1843, détail (Archives municipales de Narbonne I M 6)



Eugène Viollet-le-Duc, Façade donnant sur la cour d'Honneur; 10 mars 1843, détail. (Archives municipales de Narbonne I M 6)

La partie donnant sur la cour d'Honneur ne doit pas subir de changements radicaux pour ne pas rompre l'harmonie avec les deux autres façades datant elles aussi de l'époque classique. A l'intérieur, un grand escalier nouvellement créé dessert les différents niveaux. L'accès au musée continue à se faire par l'escalier monumental érigé au XVII^e siècle dans l'aile des Synodes.

« L'ancien cloître de Saint-Just [...] sera destiné à garantir une grande partie des monuments chrétiens qui sont à Narbonne fort curieux par leur antiquité. Les fragments et inscriptions antiques placés entre les contreforts du cloître sur le jardin seront garantis des eaux pluviales. »

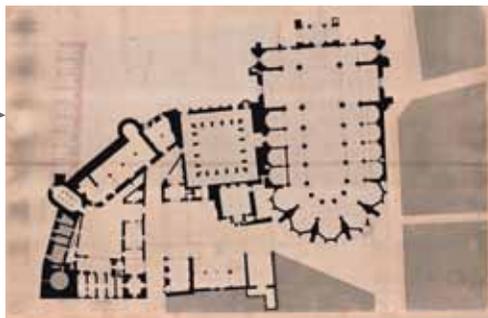
Eugène Viollet-le-Duc, Programme d'appropriation de l'ancien archevêché de Narbonne devant contenir une mairie et dépendances, un marché couvert et le musée de la ville [1843] (Archives municipales de Narbonne I M 1)



Eugène Viollet-le-Duc, Façade donnant sur le jardin du musée, 10 mars 1843 (Archives municipales de Narbonne I M 5)

Dans l'ancien palais Vieux, les changements sont importants : les bâtiments donnant sur la cour de la Madeleine sont transformés en marché couvert. Voici ce que l'architecte propose : « *il fallait aussi tout en sacrifiant un corps de bâtiment qui n'a aucune valeur sous le rapport de l'art, et qui tombe en ruine, faire une place pour les marchés journaliers [...], ouvrir une rue qui put dégager l'église Saint-Just, et donner un accès facile à la place du marché.* »

Eugène Viollet-le-Duc, Rapport sur le projet d'appropriation de l'ancien archevêché de Narbonne, 15 avril 1843, p. 3-4 (Archives municipales de Narbonne I M 1)



Eugène Viollet-le-Duc, Plan du rez-de-chaussée de l'ancien archevêché, du cloître et de l'église Saint-Just, 10 mars 1843 (Archives municipales de Narbonne I M 8)

Les propriétaires des maisons riveraines, dont le poète Hercule Birat, s'opposent au projet. **« Vous savez, Narbonnais, qu'il a été fort question, tout à la fin de l'année dernière, dans le Conseil municipal, d'abord d'acheter les bâtiments de M. Alaux père, [...] de les abattre [...] et d'acheter ma maison pour la démolir pareillement, et percer [...] une rue qui aurait abouti à la place Saint-Just au nouveau marché que la ville veut faire construire sur l'emplacement des vieilles constructions de la Madeleine... »** (Hercule Birat, *Poésies narbonnaises en français ou en patois...*, Narbonne, Emmanuel Caillard, 1860, t. I, p. 555)



Eugène Viollet-le-Duc, Les aménagements de la cour de la Madeleine et les boutiques de la rue Entre-Deux-Villes, 10 mars 1843 (Archives municipales de Narbonne I M 7)

« *Sur la rue dite entre-deux-villes*, on a cru devoir profiter de la différence de niveau du sol pour établir des boutiques qui seront pour la ville d'un bon rapport, cette rue étant très fréquentée. Ces boutiques d'ailleurs remplacent celles qui existent aujourd'hui au rez-de-chaussée de la grande façade et qu'il faudra supprimer pour rendre cette partie au service de la Mairie.* »

Eugène Viollet-le-Duc, Rapport sur le projet d'appropriation de l'ancien archevêché de Narbonne, 15 avril 1843, p. 4 (Archives municipales de Narbonne I M 1)

* actuelle rue Jean Jaurès



Maison d'Hercule Birat, donnant sur l'église Saint-Just © Laurie Biral, Ville de Narbonne

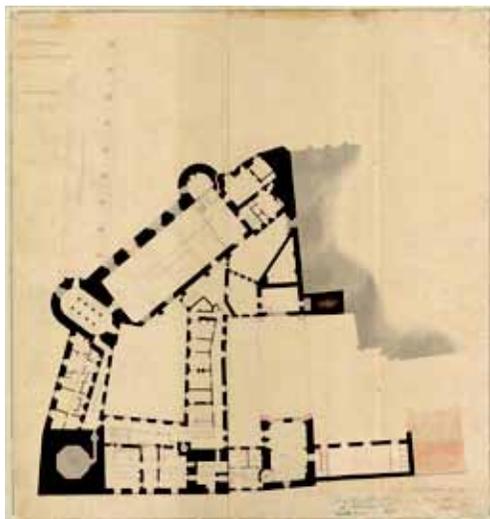
Premier étage

- « 1- Un salon et cabinet pour le maire. Deux pièces
- 2- Une salle pour la commission du conseil municipal
- 3- Un vestibule pour les plantons
- 4- Le logement du directeur du télégraphe (déjà disposé)

5- La grande salle pour les conseils de révision, les élections et toutes réunions qui appellent un grand concours de monde.

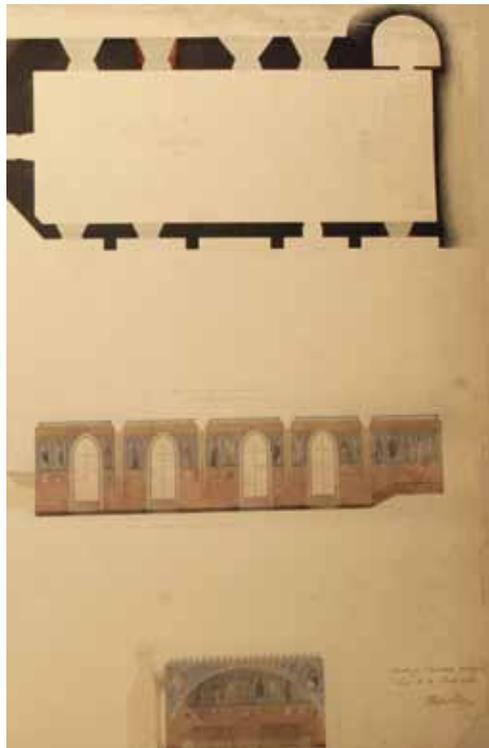
C'est à cet étage également que sera disposée l'école avec le logement du maître d'école, un préau couvert, et des latrines pour les enfants.»

Eugène Viollet-le-Duc, Programme d'appropriation de l'ancien archevêché de Narbonne devant contenir une mairie et dépendances, un marché couvert et le musée de la ville [1843] (Archives municipales de Narbonne I M 1)



Eugène Viollet-le-Duc, Aménagement du premier étage de l'ancien archevêché, 10 mars 1843 (Archives municipales de Narbonne I M 9)

La grande Salle [actuelle salle des Synodes] est destinée aux réunions municipales. Viollet-le-Duc propose une décoration murale néo-gothique et une grande estrade en fond de salle.



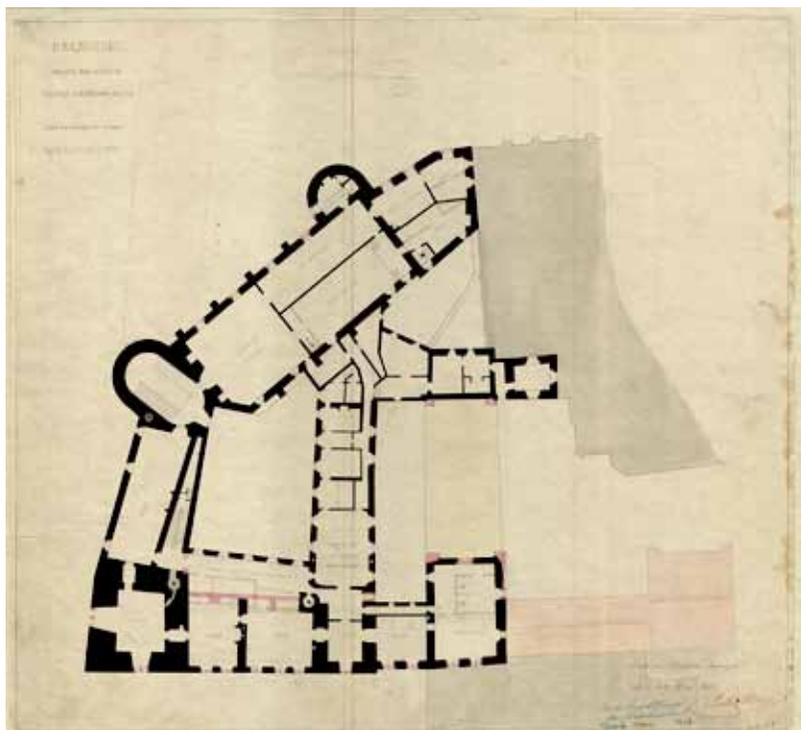
Eugène Viollet-le-Duc, Aménagement de la grande Salle, 10 mars 1843, détail (Archives municipales de Narbonne I M 6)

Second étage

« La ville de Narbonne étant très riche en belles antiquités, fragments, inscriptions, médailles, tout le second étage de l'ancien archevêché sera spécialement destiné à recevoir ces objets d'art que l'on découvre chaque jour, et la bibliothèque. Quelques-unes des salles sont elles-mêmes fort belles et ornées de peintures, elles seront conservées et rétablies dans leur style, en même temps qu'elles serviront de dépôts aux objets les plus précieux qui font l'orgueil de la vieille capitale de la Gaule narbonnaise.

Une salle sera destinée aux séances de la société archéologique. »

Eugène Viollet-le-Duc, Programme d'appropriation de l'ancien archevêché de Narbonne devant contenir une mairie et dépendances, un marché couvert et le musée de la ville [1843] (Archives municipales de Narbonne I M I)



Eugène Viollet-le-Duc, Aménagement du deuxième étage de l'ancien archevêché, 10 mars 1843 (Archives municipales de Narbonne I M 10)

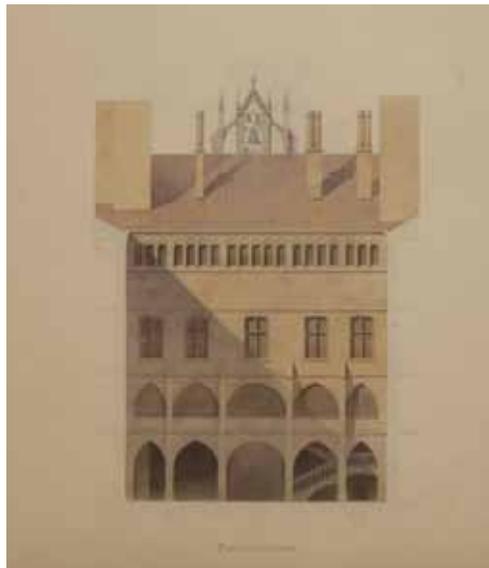
Transformation de l'ancien archevêché en hôtel de ville (deuxième projet)

En septembre 1845, la municipalité fait abattre sans prévenir Viollet-le-Duc la façade du palais donnant sur la place aux Herbes. Les premiers travaux avaient révélé l'état vétuste de l'ensemble de ce corps de logis. L'architecte doit par conséquent établir un deuxième projet qui, contrairement au premier, est une reconstruction totale de l'aile orientale de l'ancien palais.

En effet, alors que la partie donnant sur la cour d'Honneur avait été épargnée dans le projet initial, Viollet-le-Duc décide de démolir également cette façade dont la conservation est difficilement réalisable. Cela permet aussi de créer « un système d'ouvertures assez large [...] susceptible de donner à la fois assez d'air et du jour, particulièrement aux appartements du rez-de-chaussée, et à l'escalier qui doit être construit au voisinage de l'angle sud-est de la dite cour. »

(Délibération du Conseil municipal du 4 mars 1846. Archives municipales de Narbonne I D 16)

Le 17 juillet 1846, les plans et devis du deuxième projet sont approuvés par le ministère de l'Intérieur. Ce nouveau projet aboutit à la création d'un hôtel de ville fonctionnel avec des pièces bien éclairées, un escalier majestueux et lumineux.



Eugène Viollet-le-Duc, Façade donnant sur la cour d'Honneur; 10 décembre 1845, détail (Archives municipales de Narbonne I M 13)



Eugène Viollet-le-Duc, Façade donnant sur la place aux Herbes, 10 décembre 1845 (Archives municipales de Narbonne I M 12)

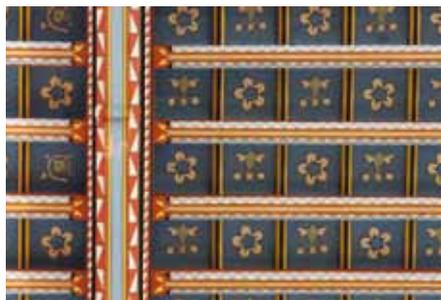
A partir de cette période, des dissensions avec la municipalité éclatent et éloignent progressivement l'architecte de Narbonne. L'essentiel du projet sera réalisé par Gros, l'architecte de la Ville, en ce qui concerne l'aile comprise entre le donjon Aycelin et la tour Saint-Martial. Le marché prévu dans la partie de la Madeleine, le percement d'une rue longeant le chevet de l'église Saint-Just, les décorations murales de la salle des Synodes, ne verront jamais le jour.

La réception officielle du nouvel hôtel de ville a lieu le 29 novembre 1852.



Plafond de la salle des Faïences, ancienne salle Barathier

Dans le musée, le peintre de la Commission des Monuments historiques travaillant avec Viollet-le-Duc sur de nombreux chantiers, Alexandre Denuelle (1818-1880), réalise à partir de 1851 les plafonds de la Grande Galerie et de la salle des Faïences (galerie Barathier). Le coût global de ces peintures s'élève à 7500 francs selon le devis approuvé par l'architecte. Cinq mille francs ayant déjà été versés par le ministère de l'Intérieur sur le crédit des Monuments historiques, le complément restant est à la charge de la Ville. Durant cette période, un procès oppose Viollet-le-Duc à la municipalité. Cependant, par amitié pour le conservateur du musée Paul Tournal, il s'active pour que la décoration des salles se poursuive. Dans la Grande Galerie, la Commission archéologique choisit de représenter sur une frise autour de la salle, les armoiries des 24 villes du diocèse.



Plafond de la Grande Galerie

Dans le catalogue du musée paru en 1923, Louis Berthomieu fait une erreur en attribuant le décor du plafond de la salle Rouge (où est présentée l'exposition) à Alexandre Denuelle. En effet, il a été réalisé par le peintre Monela. Paul Tournal se charge de faire les recherches nécessaires afin de trouver les armoiries des archevêques. Celles des prélats postérieurs au XI^e siècle sont figurées sur la frise. Les noms des archevêques antérieurs à cette période sont inscrits dans les cartouches situés aux angles. Au centre du plafond, sont reproduites les armes des deux archevêques de Narbonne devenus pape : Clément IV et Clément VII.



Fac-similé d'un dessin de Viollet-le-Duc, A. Raguenet, *Petits édifices historiques*, Paris, Libr. - Impr. réunis, c. 1895

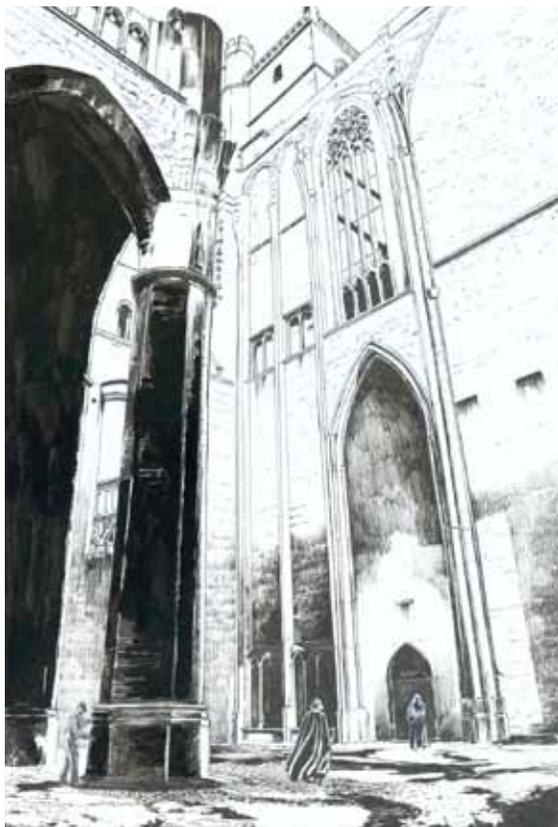
L'autre rêve narbonnais : redevenir un grand port

Les trois navires sculptés sur le tympan de l'hôtel de ville évoquent le passé antique et médiéval quand Narbonne était un des grands ports de l'Occident. Au XIX^e siècle, les Narbonnais espèrent retrouver un rôle portuaire majeur.

« Je m'en rapporte parfaitement à vous pour la conduite de nos affaires et si tout s'arrange à l'amiable, ce sera tant mieux... Je finis le tympan de la grande porte, mais pour plus de sécurité, je vais faire un petit modèle en plâtre afin que le travail se fasse à coup sûr... »

Lettre de Viollet-le-Duc à Paul Tournal, 17 mars 1849 (Collection particulière)

Quand la cour Saint-Eutrope inspire la bande dessinée...



La cour Saint-Eutrope de la cathédrale Saint-Just et Saint-Pastor
Reproduction de la planche 2 de la bande dessinée :
Les Transfigurés
Dessin : Olivier Faure. Scénario : Chantal Alibert

Cette bande dessinée, intitulée *Les Transfigurés*, est un polar comprenant deux tomes, t.1 : « Lucie » et t.2 : « Margot ». L'action se déroule au XIX^e siècle à Narbonne et Carcassonne. Jean Escande, un jeune architecte travaillant sur les chantiers de restauration de Viollet-le-Duc, cherche à élucider les circonstances mystérieuses de la mort de son père, tailleur de pierre. Cet ouvrage permet de découvrir les villes de Narbonne et Carcassonne vers 1850. Cette période est un moment clé de l'histoire patrimoniale de ces deux villes. Les chantiers de restauration de Viollet-le-Duc (église Saint-Just et Saint-Pastor à Narbonne et cathédrale Saint-Nazaire à Carcassonne) sont décrits avec précision. Il en est de même pour la société narbonnaise : bourgeoisie, clergé, ouvriers, lavandières... L'intrigue révèle l'envers du décor de cette société « bien-pensante » : appât du gain, ambition sociale, prostitution.

Cette bande dessinée est en cours de préparation et le projet sera présenté aux éditeurs lors du prochain festival d'Angoulême.

Par une sombre nuit de l'automne 1847, deux hommes pénètrent furtivement dans la cathédrale gothique Saint-Just et Saint-Pastor de Narbonne. Maître Simon, tailleur de pierre, est tapi dans l'ombre. Il épie leurs faits et gestes et les suit en passant par les parties hautes de l'édifice.

Les autres évocations de Viollet-le-Duc à Narbonne

Malgré les différents chantiers dont il a la charge (l'église Saint-Just, l'aménagement du palais des archevêques en hôtel de ville à Narbonne mais aussi la basilique de Vézelay depuis 1840), Viollet-le-Duc tente de préserver d'autres monuments du patrimoine narbonnais.

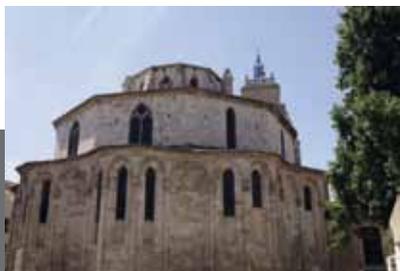
L'église Saint-Paul

L'église Saint-Paul, l'une des plus anciennes du midi de la France, bâtie sur le tombeau du premier évêque de Narbonne, présente la particularité de mélanger art roman et art gothique.

Voici ce qu'en dit Viollet-le-Duc dans une lettre qu'il adresse à Paul Tournal depuis Paris, le 30 juillet 1843 : « Je pars et dans trois semaines vous me verrez à Narbonne d'abord pour activer l'affaire de l'archevêché, celle de la cathédrale et pour essayer de maintenir l'église Saint-Paul sur ses vieilles jambes... »

Viollet-le-Duc affirme à nouveau son intérêt pour cet édifice dans son Dictionnaire raisonné : « *Chœur du XII^e siècle, avec bas-côtés et chapelles rayonnante ; triforium au-dessus des chapelles dans la hauteur du bas-côté. Édifice très mutilé aujourd'hui, mais qui présente une disposition unique.* »

Eugène Viollet-le-Duc, « Église », *Dictionnaire raisonné...*, t.5, p.171



© Laurie Biral, Ville de Narbonne

L'Hôtel-Dieu

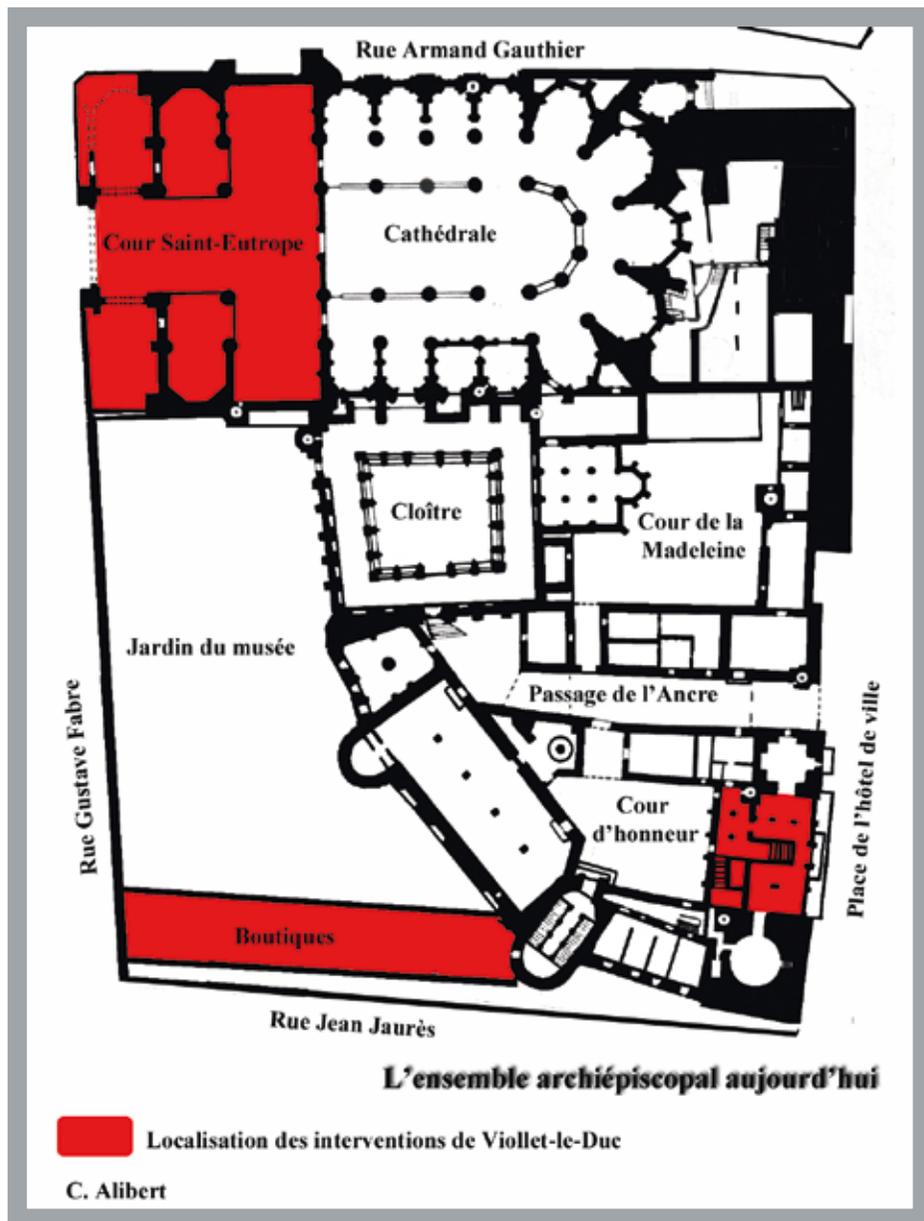
Il existe depuis le Moyen-Âge une mission d'assistance et de secours auprès des pauvres du quartier de Bourg, assurée par l'Hôtel-Dieu, ou hôpital Saint-Paul. Au début du XVII^e siècle, l'hôpital Saint-Paul subsiste seul pour le soin des malades indigents. La ville connaît ensuite un véritable réveil hospitalier, sous l'impulsion des archevêques Claude de Rebé (1628-1659) et François Fouquet (1659-1673). Les faïences de pharmacie conservées au musée proviennent notamment de l'hôpital Saint-Paul (Hôtel-Dieu).

En 1848, l'Hôtel-Dieu de Narbonne est en chantier. Viollet-le-Duc dessine pour l'établissement une coupe et une élévation du bâtiment, qui seront réalisés en 1849.



Eugène Viollet-le-Duc, Coupe et élévation sur la cour de l'Hôtel-Dieu de Narbonne, 1848 (Archives départementales de l'Aude 3 J 77)

Parcours « Viollet-le-Duc » dans le palais des archevêques et l'église Saint-Just



Cette exposition n'aurait pas pu être réalisée sans le soutien de :

Maître Didier MOULY, Maire de NARBONNE

Yves Penet, Adjoint au maire délégué à la Culture et au Patrimoine

Elle a bénéficié de l'aide précieuse de :

Daniel Alibert,

Damas Degrugillier, Fabrice Ferlut, Eugénie Massadau et Minna Nunes de la direction de la Culture et du Patrimoine,

Hélène Guenet, Dominique Moulis, Angélique Paitrault et l'équipe des Musées de Narbonne, Laurie Biral et l'équipe de la direction de la Communication,

Christophe Cabrier de l'Office du tourisme,

Claude Coulouma du Bureau d'études techniques,

Florence Ortolà et Claire Pellegrin de la Médiathèque du Grand Narbonne.

Organisation / Coordination : Myriam Sirventon

Conception de l'exposition : Chantal Alibert, Amandine Belkheir, Bertrand Ducourau

Bibliographie sommaire

- Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Bance ; A. Morel, 1854-1868
- Isidore Taylor, Charles Nodier, Alphonse de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Languedoc, t. 2, Paris, Firmin Didot, 1835
- Henri Pradalier, « Viollet-le-Duc et l'hôtel de ville de Narbonne », *Bulletin de la Commission archéologique et littéraire de Narbonne*, année 1977, t. 39, p. 63-107
- Elizabeth Williams, « Le premier projet de restauration de Viollet-le-Duc », *Les Monuments historiques de la France*, n°3, 1973, p. 48-61
- Paul-Henri Viala, « La cathédrale Saint-Just et Saint-Pasteur de Narbonne, premier chantier de Viollet-le-Duc », *Bulletin de la Commission archéologique et littéraire de Narbonne*, année 1980-1981, t. 41, p. 127-153
- Chantal Alibert, *Les reflets du passé : les Narbonnais et leur patrimoine historique de 1789 à 1939*, thèse de 3^e cycle, Montpellier III, 2000
- Chantal Alibert, « Narbonne. Un conservateur et un architecte : Paul Tournat et Viollet-le-Duc », communication présentée au colloque de Carcassonne, 5 et 6 juin 2014 (à paraître)
- « 1000 ans d'histoire », exposition présentée aux Archives départementales à Carcassonne du 13 janvier au 30 juin 2003.

Exposition réalisée par les Archives municipales

Palais des archevêques, musée d'art et d'histoire
du 13 décembre 2014 au 2 février 2015

